

Journées du Patrimoine du 17 au 21 septembre

Ces journées mises en place par Andrée Budillon en collaboration avec la mairie, sont l'occasion de découvrir tout le patrimoine qui fait la richesse de Charnècles.

A travers une exposition de cartes postales, de photos de conscrits ou de classes, de factures anciennes, d'objets, nous pourrons voir l'évolution de notre village et de ses habitants. Sur de nombreuses photos il y a beaucoup de personnes et il manque des noms ! Venez découvrir et désigner vos ancêtres, vos voisins....

Le samedi à 14h00, Andrée proposera une visite de l'église très approfondie avec une découverte de nombreux objets culturels, du clocher, de la sacristie.... Dimanche, rendez-vous à 14h30 sur la place du village pour une balade découverte. Une déambulation qui après une présentation du village et un rappel de la vie de ce Grand Chemin, ancienne Route Impériale, ancienne Voie Royale, nous amènera à l'usine, actuelle fabrique de chaussures, pour une visite et un retour sur l'histoire. Nous poursuivrons par de nombreux aperçus de notre patrimoine, tels que la peinture de Saint Roch, saint protecteur du village, ou la borne delphinale, puis nous irons vers l'emplacement de l'ancienne chapelle en passant devant des bâtiments qui datent du Bas-Moyen-Âge. Le tout avec documents et objets à l'appui.

Les personnes qui souhaiteraient proposer, pour l'exposition, des photos, des documents ou des objets concernant la vie du village pourront venir rencontrer Andrée Budillon, le lundi 13 septembre de 14h00 à 16h00, salle du Pont Romain.

Retrouvez tous les horaires et points de rendez-vous ci-dessous.

Pour tout renseignement : Andrée Budillon – 06 04 41 68 45

Pensez à votre pass sanitaire, il vous sera demandé

CHARNECLES

MARCHE D'AUTOMNE

Dimanche 10 Octobre 2021

9h-18h

Parking de la Mairie

Producteurs locaux

Dégustations, ventes

Animations

Tombola

**VENEZ NOMBREUX
ENTREE GRATUITE**

Repas sur réservation

**Pot au feu/Fromage/Tarte pommes
Vente des tickets auprès de la Mairie.**

Buvette

Organisation : Municipalité, Associations Locales

Les horaires

Exposition photos et objets du patrimoine (salle du conseil municipal) :

- Vendredi 17 de 16h00 à 19h30
- Dimanche 19 de 10h00 à 12h00
- Lundi 20 de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- Mardi 21 de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Visite et balade :

- Samedi 18 à 14h00 : visite commentée de l'église et de l'exposition – Rendez-vous devant l'église
- Dimanche 19 à 14h30 : balade patrimoniale dans le village et visite de l'exposition – Rendez-vous sur la place du centre village

Concours photo

Le concours est toujours ouvert, vous avez jusqu'au 30 septembre pour nous envoyer vos clichés. Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune, dans les actualités de la page d'accueil.



Compte administratif 2020, une gestion saine des finances de la commune

Le compte administratif reprend toutes les recettes et dépenses de l'année écoulée, et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs. Pour 2020, il s'est établi comme suit :

2020	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	436 498.88 €	991 758.97 €
DÉPENSES	318 123.19 €	777 300.37 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	118 375.69 €	214 458.60 €
RÉSULTAT REPORTÉ (2019)	275 122.40 €	0 €
TOTAL EXCÉDENT	393 498.09 €	214 458.60 €

L'excédent de fonctionnement dégagé a permis de basculer plus de 214 000 euros dans la section d'investissement du budget prévisionnel 2021, montrant notre engagement à orienter les dépenses municipales vers la réalisation de projets.

Budget 2021, un budget écoresponsable

Chaque année les élus du conseil municipal votent le budget primitif, document prévisionnel qui permet au maire d'engager les dépenses et d'encaisser les recettes. Ce budget se doit d'être sincère et équilibré, c'est à dire qu'il doit fixer aussi précisément que possible les recettes et les dépenses et pérenniser le fonctionnement de la collectivité.

Le budget d'une commune comporte deux sections, avec chacune leurs dépenses et leurs recettes :

La section de fonctionnement :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir : impôts locaux, dotations de l'État...

La section d'investissement :

- Toutes les dépenses liées au financement des projets : travaux, nouveaux équipements, acquisitions...
- Toutes les recettes permettant le financement de ces investissements : emprunts, subventions de l'État, de la Région, du Département, de l'Europe... ainsi que l'autofinancement*.

* *Autofinancement : excédent dégagé lorsque les dépenses de fonctionnement sont moins élevées que les recettes.*

Pour notre commune de Charnècles :

2021 (prévisionnel)	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	1 005 000.00 €	989 000.00€
DÉPENSES	929 000.00 €	989 000.00 €

L'autofinancement prévisionnel s'élève à 143 380 €

Et l'avenir ?

La municipalité de Charnècles souhaite se doter d'un outil de planification pluriannuel afin d'organiser la mise en œuvre des projets et d'identifier les besoins financiers associés sur le long terme.

Pour ce faire le conseil municipal va dans les prochains mois travailler à l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), d'une durée de 5 ans, actualisable chaque année. Véritable outil de pilotage budgétaire, il permet d'obtenir une analyse prévisionnelle des besoins, facilitant la priorisation des projets et l'optimisation de l'usage des finances de la commune.

Quelques projets pour 2021 :

- **La rénovation de quatre salles de classe et du dortoir à l'école** : isolation acoustique, pose de double vitrage, remplacement des menuiseries et de l'éclairage, peinture - Coût 133 000 € - Subventions déjà notifiées 86 600 € - Reste à charge pour la commune **46 400 €**. La recherche de subventions complémentaires est en cours.
- **La rénovation des 2 logements communaux** est programmée à l'automne 2021 : isolation, changement de mode de chauffage, réfection de l'installation électrique, peinture - Coût **118 500 €** avant subventions.
- **Le remplacement de la totalité des points d'éclairage public par des lampes LED**, moins coûteuses en énergie et en maintenance - Coût 117 000 € - Subvention 68 000 € - Reste à charge pour la commune **49 000 €**.
- Une étude va débuter sur la flotte de véhicules communaux, **le remplacement du tracteur** en 2021 sera une première étape de ce dossier afin de gagner en efficacité - Reste à charge pour la commune **31 000 €**.
- Le premier **Budget Participatif** de la commune de Charnècles a été lancé au printemps, 10 projets ont été reçus. Les projets recevables seront soumis au vote des habitants afin de sélectionner celui qui sera réalisé - Montant inscrit au budget : **5000 €**.

Éclairage public



Depuis quelques semaines, et pour encore quelques jours, vous avez pu remarquer ici et là un camion-nacelle sous les lampadaires de la commune. Le remplacement de toutes les lampes par un nouvel éclairage LED est en cours.

Ces nouvelles lanternes, moins énergivores et d'une durée de vie accrue, permettront de réduire notre consommation et les frais de maintenance.

Rentrée scolaire

L'école n'est pas restée endormie durant l'été, les entreprises se succédant pour terminer dans les temps la rénovation des quatre classes du bâtiment historique (1956). Au menu, pose de faux-plafonds, de double vitrage entre les classes et le couloir, de portes acoustiques entre les classes, et entre les classes et le couloir, pour un confort acoustique qui améliorera grandement la qualité de vie à l'école, pour les élèves comme pour les enseignants, ATSEM, et AESH. Ces travaux ont aussi été l'occasion de revoir l'éclairage (dalles LED), la plomberie (pour une plus grande facilité d'utilisation par les enfants), et bien sûr de refaire les peintures. Et ce n'est pas terminé : aux prochaines vacances c'est le dortoir et la salle de motricité qui bénéficieront de l'installation de nouvelles portes et fenêtres, et de volets roulants électriques.



Le 2 septembre, 138 élèves se sont donc pressés (pour la plupart) pour découvrir ou retrouver l'une des six classes de l'école. Car oui, ce sont bien six classes qui accueillent désormais les enfants, après l'ouverture d'une nouvelle classe, attendue depuis longtemps pour alléger les effectifs.

Nous accueillons donc Claire Schiavo et Stéphanie Veyet, qui prendront en charge respectivement les CE1-CE2 et CE2-CM1.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Dalila Didouan et Marine Petitpas, qui viennent remplacer dans l'équipe d'agents polyvalents périscolaires Chantal Mazzilli, qui profitera désormais d'une retraite bien méritée, et Patricia Amety.



Cérémonie commémorative

En présence de madame le maire Nadine Reux, d'Amélie Girerd et André Vallini conseillers départementaux du canton de Tullins, et de membres des corps constitués et d'associations d'anciens combattants, s'est déroulée, comme chaque année, la cérémonie en mémoire des 12 martyrs fusillés par les allemands le 30 juillet 1944, rappel à soi de faits constituant notre mémoire collective du passé et son respect.



Forum des associations



Cette année encore le forum a été une vraie réussite, près de 110 d'entre vous l'ont visité et ont pu renouveler leurs adhésions ou découvrir les activités proposées.

Pour les autres, il est encore temps de découvrir sur le site web de la commune ou dans l'application Intramuros la présentation des associations. Vous y retrouverez très bientôt une petite nouvelle (à Charnècles, mais déjà 5 ans d'existence) : Moirans Danse, qui proposera des cours de Salsa les lundis soir, salle de La Sure, dès le 20 septembre.

L'équipe de gestion administrative se renforce

Sarah Esclanguin, bien connue des habitants pour ses compétences en urbanisme et sa gestion de la vie associative (entre autres attributions) devient secrétaire générale de mairie par intérim.

L'équipe se verra renforcée dès le 20 septembre par l'arrivée d'une nouvelle secrétaire en charge de l'urbanisme, que nous aurons l'occasion de vous présenter dans le prochain numéro.

Le conseil municipal se renouvelle !

Suite à la démission de Colette Kubiak en juin, le conseil municipal accueille Pascale Pomnier, élue de la majorité. Bienvenue à elle.



Des changements au sein du bureau municipal

Suite au départ de Colette Kubiak et au vote par le conseil municipal pour la démission des fonctions d'adjoint au maire de Pascal Praly, le conseil municipal a nommé Marie-Christine Robin 2ème adjointe, Gilles Lançon 3ème adjoint, et Séverine Faisst 4ème adjointe.

Les commissions municipales et leur composition ont aussi été revues.

Agenda

- Du 17 au 21 septembre : Journées du patrimoine
- 10 octobre : Marché d'automne



Bonne rentrée à tous !

Horaires d'ouverture au public de la mairie
(en orange, accueil téléphonique uniquement)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

Lundi : 15h30 - 17h30

Jeudi : 15h30 - 17h30

Vendredi : 13h30 - 16h